

**Vous étiez inscrit(e) en formation initiale en L1
en 2019 / 2020**

Voici la procédure de réinscription pour 2020 / 2021

Si vous releviez de la **formation continue** en 2019 / 2020 les informations qui suivent ne vous concernent pas. Vous devez **contacter le SUFCO** pour effectuer votre réinscription.

▪ **Vous avez obtenu votre L1 et vous voulez vous réinscrire en L2 de la même filière à la rentrée 2020 / 2021 : Réinscription en ligne**

- 1) Rendez-vous à **partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC.
- 2) Rendez-vous à **partir du 6 juillet** sur votre ENT dans l'onglet scolarité pour vous réinscrire (n'oubliez pas de cocher le MOBIL) et régler vos droits d'inscription en ligne
 - Suite à votre paiement en ligne ou à la reconnaissance de votre statut de boursier (= pas de paiement demandé ou paiement à 0€), vous recevrez par courrier vos justificatifs de scolarité et le sticker que vous devrez appliquer sur la date 2019/2020 figurant sur votre carte d'étudiant permettant donc la mise à jour de la carte.

Si vous ne parvenez pas à vous réinscrire via votre ENT, contactez-nous à ia.lettres-langues@univ-tours.fr en précisant votre numéro d'étudiant et votre numéro de téléphone.

▪ **Vous avez obtenu votre L1 et vous voulez vous réinscrire en L2 dans une autre filière de la Faculté lettres & langues à la rentrée 2020 / 2021 : Réinscription par courrier**

- 1) Vous relevez de la procédure de Validation d'acquis : Rendez-vous sur le site internet de l'université, dans l'onglet Formation, Comment s'inscrire, Validation d'acquis, cliquer sur le lien Ecandidate Tours et suivre la procédure.
- 2) A réception de l'autorisation d'inscription dans l'année demandée, rendez-vous à **partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC et éditer votre attestation d'acquiescement ou d'exonération, et envoyez par courrier :
 - ✓ Votre autorisation à vous inscrire
 - ✓ L'attestation CVEC
 - ✓ Votre chèque (ordre : Agent comptable de l'université de Tours) ou votre attribution de bourse (page 1 et 2)

à l'adresse suivante :

Université de Tours
Faculté lettres & langues
Service Scolarité – Inscriptions
3, rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS CEDEX 01

▪ **Vous avez obtenu votre L1 et vous avez été autorisé.e à vous inscrire en Césure pour votre L2 : Réinscription en présentiel**

Vous devez contacter la scolarité au 02.47.36.68.35 pour obtenir un rendez-vous.

▪ **Vous avez obtenu votre L1 et vous voulez vous réinscrire en L2 dans une filière qui ne dépend pas de la Faculté lettres & langues**

Contactez le service de scolarité de la Faculté dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

▪ **Vous n'avez pas obtenu votre L1 et vous souhaitez redoubler dans la même filière : Réinscription en ligne**

- 1) Rendez-vous **à partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC.
- 2) Rendez-vous **à partir du 6 juillet** sur votre ENT dans l'onglet scolarité pour vous réinscrire (n'oubliez pas de cocher le MOBIL) et régler vos droits d'inscription en ligne
 - Suite à votre paiement en ligne ou à la reconnaissance de votre statut de boursier (= pas de paiement demandé ou paiement à 0€), vous recevrez par courrier vos justificatifs de scolarité et le sticker que vous devrez appliquer sur la date 2019/2020 figurant sur votre carte d'étudiant permettant donc la mise à jour de la carte.

Si vous ne parvenez pas à vous réinscrire via votre ENT, contactez-nous à ia.lettres-langues@univ-tours.fr en précisant votre numéro d'étudiant et votre numéro de téléphone.

• **Vous étiez inscrit.e à l'université de Tours en 2019/2020 et vous vous réorientez dans une L1 de la Faculté lettres & langues : Réinscription par courrier**

- 3) Vous avez fait la procédure Parcoursup → vous suivez toute la procédure, puis rendez-vous **à partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC et éditer votre attestation d'acquiescement ou d'exonération. Vous envoyez par courrier :
 - ✓ L'attestation Parcoursup (pdf) précisant uniquement la filière dans laquelle vous êtes autorisé.e à vous inscrire (≠ récapitulatif des vœux)
 - ✓ L'attestation CVEC
 - ✓ Votre chèque (ordre : Agent comptable de l'université de Tours) ou votre attribution de bourse (page 1 et 2)

à l'adresse suivante :

Université de Tours
Faculté Lettres et Langues
Service Scolarité – Inscriptions
3, rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS CEDEX 01

- 1) Vous n'avez pas suivi la procédure Parcoursup → pendant la phase complémentaire, vous créez votre compte Parcoursup et faites vos vœux. Si la filière souhaitée n'est pas ouverte en phase complémentaire, vous rédigez un courrier à destination du Doyen de la Faculté Lettres et Langues expliquant pourquoi vous n'avez pas suivi la procédure et pourquoi vous souhaitez changer de filière en précisant la filière d'origine et celle dans laquelle vous souhaitez vous inscrire (sans aucune garantie que le Doyen accède à votre demande). Vous transmettez votre courrier au service de la scolarité par mail (scolarite.lettres@univ-tours.fr). Après décision du Doyen concernant votre demande, vous serez informé.e de la suite de la procédure.

▪ **Vous n'avez pas obtenu votre L1 et vous souhaitez vous réorienter dans une filière qui ne dépend pas de la faculté Lettres et Langues**

Contactez le service de scolarité de la Faculté dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

• **Vous étiez CPGE en 2019/2020 et vous vous réinscrivez en tant que CPGE pour l'année 2020/2021 : Réinscription en ligne + mail**

- 1) Rendez-vous **à partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC.

2) Rendez-vous à **partir du 6 juillet** sur votre ENT dans l'onglet scolarité pour vous réinscrire et régler vos droits d'inscription en ligne : la réinscription doit être faite sur une seule filière et vous envoyez un mail à graziella.gautier@univ-tours.fr en précisant les autres filières sur lesquelles vous voulez être réinscrit.e.

- Suite à votre paiement en ligne ou à la reconnaissance de votre statut de boursier (= pas de paiement demandé ou paiement à 0€), vous recevrez par courrier vos justificatifs de scolarité et le sticker que vous devrez appliquer sur la date 2019/2020 figurant sur votre carte d'étudiant permettant donc la mise à jour de la carte.

Si vous ne parvenez pas à vous réinscrire via votre ENT, contactez-nous à ia.lettres-langues@univ-tours.fr en précisant votre numéro d'étudiant et votre numéro de téléphone.

- **Vous étiez CPGE en 2019/2020, vous quittez la filière CPGE et vous souhaitez vous inscrire à la Faculté Lettres et Langues :**

Contactez la scolarité Lettres et Langues au 02.47.36.68.35. pour connaître la procédure.

- **Vous souhaitez quitter l'université de Tours et poursuivre vos études dans une autre université :**

- Rendez-vous sur le site de l'université de Tours dans l'onglet Formation, comment s'inscrire, transfert de dossier et téléchargez la fiche départ et suivez les instructions.
- Contactez l'université dans laquelle vous voulez vous inscrire pour savoir quelle est leur procédure.

Dans tous les cas si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez joindre la scolarité Lettres et Langues à ia.lettres-langues@univ-tours.fr ou au 02.47.36.68.35